



INSTITUTION  
**SAINTE-MARTHE**  
**SAINT-FRONT**

ÉCOLE SAINT-JACQUES  
COLLÈGE  
LYCÉE GÉNÉRAL  
LYCÉE PROFESSIONNEL

# **CONSIGNES SANITAIRES**

*A destination des élèves et des familles*

*Collège  
Lycées général,  
technologique et professionnel*

**Pour la période du 18 mai au 30 mai 2020**

Institution Sainte-Marthe Saint-Front  
74, avenue Pasteur – 24100 BERGERAC

**EN RÉFÉRENCE AU PROTOCOLE SANITAIRE NATIONAL RÉDIGÉ PAR LE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DATÉ DU 03 MAI 2020 ET MIS A JOUR LE 11 MAI)**

## Contexte

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le 16 mars 2020.

Une continuité pédagogique à distance a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les professeurs et la très grande majorité des élèves.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les établissements scolaires, progressivement, à partir du 18 mai 2020 pour les classes des niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Ce retour progressif s'effectue dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Le présent guide précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement du secondaire de l'Institution Sainte-Marthe Saint-Front après la période de confinement dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il est destiné aux personnels et enseignants de l'établissement, aux élèves et familles, ainsi qu'à l'ensemble des membres de la communauté éducative.

**Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège ou au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.**

Les personnels procèdent de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel. La liste de ces facteurs de risque est fixée par les autorités sanitaires.

## Rappel des gestes barrières

### Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris en l'absence d'accès immédiat à un point d'eau pour les plus jeunes, sous le contrôle étroit d'un adulte.

### Le port du masque

- Pour les élèves, le port du masque est obligatoire si le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté. **Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.**
- Pour les personnels, le port du masque est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées (personnels intervenant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et pendant la circulation au sein de la classe). Il est recommandé dans toutes les autres situations. Les masques sont fournis par l'établissement pour les personnels et enseignants.
- Des visières adultes ont été fabriquées et sont mises à disposition des personnels de l'Institution.
- Pour tout adulte entrant dans l'établissement, le port du masque est obligatoire. Aucune entrée ne sera tolérée à défaut de cet équipement.

### Le maintien de la distanciation physique

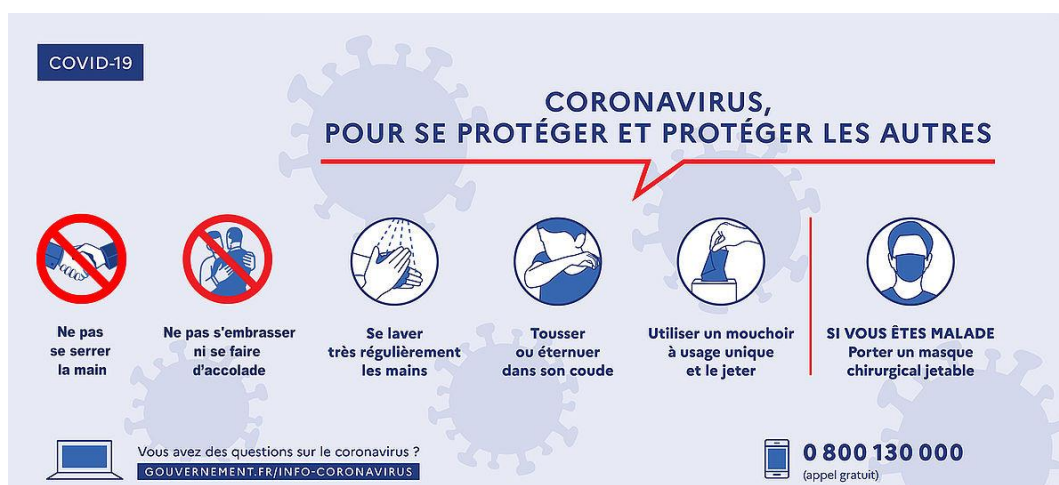
La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

L'organisation mise en place dans l'établissement permet de décliner ce principe dans tous les contextes et tous les espaces (récréation, couloirs, préau, salles de restauration scolaire, sanitaires, etc.).

Les prescriptions sanitaires insistent sur la nécessité de faire respecter cette distance minimale tout en tenant compte de la difficulté que cela peut représenter.

### L'application des gestes barrière

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



## Accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>

(du 18 mai 2020 au 29 mai 2020)

- Plages horaires d'accueil :
  - 7 h 45 (pour un début des cours à 8 h 00) ;
  - 17 h 00 (pour une fin des cours à 16 h 55).
- Entrées / Sorties :
  - niveau 6<sup>ème</sup> : rue des Vaures ;
  - niveau 5<sup>ème</sup> : impasse Alfred de Musset.
- L'internat reste fermé.
- L'étude du soir reste fermée.
- Pas de self (panier-repas voir les modalités dans le paragraphe restauration).
- Pause méridienne 12 h 00 à 13 h 45.

## Règles de vie

- Fermeture de la salle de soins (elle est réservée en cas d'isolement d'une personne présentant des symptômes).
- Interdiction de prêter ses fournitures aux autres élèves, ne pas utiliser le matériel des autres.
- Respecter les distances de sécurité.
- Respecter le sens de circulation dans les couloirs, les escaliers, la classe.
- Les élèves entrent et sortent de la classe un à un dans le calme en respectant le sens de la circulation.
- Ne pas approcher des autres à moins d'un mètre.
- Pendant la classe, interdiction de se lever.
- Ne rien laisser dans les classes le soir pour permettre la désinfection.
- 15 élèves maximum par classe, un élève par table. Plus de tables en îlots mais des tables en lignes. Les chaises supplémentaires seront retirées.
- Ballons, balles et jeux personnels sont interdits.
- Mettre un paquet de mouchoirs à usage unique dans le sac.
- Pas de téléphone portable au collège pour les élèves comme à l'habitude.
- Les adultes de l'Institution ne peuvent pas s'approcher des élèves, ni corriger leurs cahiers, ni toucher leur matériel.
- **Nous serons très fermes sur l'ensemble des mesures de sécurité et ce, dès les premiers jours. En cas de non-respect du protocole volontairement de la part d'un élève, nous contacterons la famille qui devra revenir chercher leur enfant.**

## Nettoyage de l'établissement

- Dans chaque salle de classe, une désinfection des sols, des poignées de portes et de fenêtres, des interrupteurs, des bureaux, des chaises sera effectuée, selon les règles en vigueur.
- Dans les lieux de circulation : les interrupteurs, les poignées de portes, les gardes corps, les sols seront désinfectés, selon les règles en vigueur.
- Les lieux de vie des adultes seront nettoyés et désinfectés, selon les règles en vigueur.
- Plusieurs fois par jour, les sanitaires seront nettoyés, selon les règles en vigueur.
- Chaque salle de classe est équipée d'un flacon de gel hydrologique.

## Restauration

La restauration au self est fermée jusqu'à nouvel ordre. Seuls les panier-repas sont autorisés.

Le respect des mesures physiques de distanciation s'applique dans tous les contextes et tous les espaces : les temps de passage, la circulation. La gestion des matériels collectifs est donc adaptée pour limiter les contacts.

Le personnel de l'Institution assure le bon déroulement de la pause méridienne et l'accès aux salles de panier-repas est soumis aux conditions suivantes :

- Lavage des mains avant et après chaque repas.
- Utilisation des micro-ondes interdite.
- Utilisation des réfrigérateurs interdite.
- Utilisation des fontaines à eau interdite.
- Utilisation des distributeurs automatiques de boissons et confiseries interdite
- Les parents d'élèves assurent eux-mêmes la confection des repas et assument, de ce fait la qualité intrinsèque des préparations.
- Les parents d'élèves s'engagent à conditionner le repas dans des boîtes comportant distinctement le nom, le prénom, la classe de l'enfant.
- Les boîtes transportant le repas ne sont pas lavées par l'établissement. A la fin du repas l'élève les remporte dans son cartable, la famille en assure le nettoyage.
- Les parents d'élèves assument les conséquences dommageables d'un non-respect de la chaîne du froid.
- Les parents d'élèves s'engagent à payer le service de panier-repas de l'établissement (voir règlement financier).

La responsabilité de l'établissement ne saurait être mise en cause du fait des conséquences de la consommation des préparations élaborées par les parents, sous leur seule et unique responsabilité. Les parents renoncent donc expressément à toute mise en cause de l'établissement pour cette raison. L'acceptation de cette clause est un élément essentiel et déterminant dans la conclusion de la convention.

# LA CONTAMINATION

## À SAVOIR



Le COVID-19 est extrêmement contagieux  
Les premiers signes les plus fréquents qui doivent alerter :



Fatigue



Fièvre



Toux sèche



## GESTES À BANNIR



Se rapprocher



Se serrer la main



S'embrasser



## LES VECTEURS DE TRANSMISSION PROJECTION DE GOUTTELETTES (POSTILLONS) :



En parlant



1

En toussant



2

En éternuant



3

Par contact de la peau à la peau



4

Par contact avec des surfaces infectées



5

## INDISPENSABLE

La survie du virus diffère en fonction des surfaces :



6 JOURS

VS



3 HEURES

pour une surface humide

pour une surface sèche



Dans certaines conditions, les postillons peuvent rester dans l'air jusqu'à 45 minutes



Temps de survie du virus sur les surfaces :

Peau



Quelques minutes

Tissu



12 heures max

Bois



4 jours max

Papier



4 à 5 jours max

Verre / Métal



5 jours max

Plastique



6 à 9 jours max

## LES BASIQUES



COVID-19 est invisible, imprévisible, indétectable...



Se laver les mains avant et après chaque action



Gestes barrière + équipements  
Se protéger et protéger les autres



Gel hydroalcoolique si pas de point d'eau



# SE LAVER LES MAINS

## À SAVOIR



Les surfaces **fréquemment touchées** sont les plus susceptibles d'être contaminées



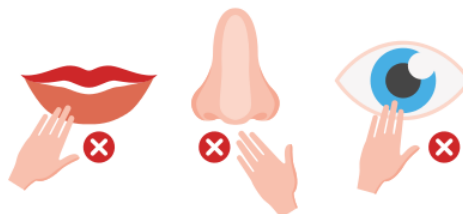
Se laver les mains, à **eau tiède savonneuse** pendant minimum **30 secondes**. Ou utiliser une solution-un gel hydro alcoolique, avec les mêmes gestes



Se laver les mains avant de **préparer, de manipuler, servir ou manger**. Ne pas consommer d'aliments sur des **surfaces de travail** contaminées



## À BANNIR



Éviter de se toucher le visage, **la bouche, le nez et les yeux** lorsque les mains ne sont pas lavées

## SE LAVER LES MAINS EN 6 ÉTAPES

1



Commencer par bien se **rincer** les mains puis utiliser du **savon liquide**

2



Frotter au moins **30 secondes**

3



Les **paumes**, le **dos des mains**, la zone **entre les doigts**

4



Les **ongles**, les **pouces** les **poignets**

5



Bien se rincer les mains en faisant couler l'eau **du poignet vers les doigts**

6

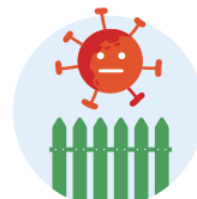


S'essuyer les mains avec une serviette **propre ou à usage unique**

## LES BASIQUES



**Port des équipements**



**Gestes barrière !** à appliquer avant tout



**Se laver les mains** avant et après chaque action



**Gel hydroalcoolique** si pas de point d'eau



**Aérer l'espace** 10 minutes minimum





# PORT DU MASQUE


## COMMENT METTRE SON MASQUE EN 5 ÉTAPES

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
				
<b>Se laver les mains</b> à l'eau et au savon liquide / les frictionner avec une solution hydroalcoolique	Prendre un masque par ses <b>élastiques</b> ou ses liens	Placer le masque devant sa bouche et son nez, <b>tige métallique au niveau de l'arête du nez</b>	<b>Pincer la barrette métallique au niveau du nez</b> et tirer le masque vers le bas pour <b>couvrir le menton</b>	<b>Se laver les mains</b> à l'eau et au savon liquide / les frictionner avec une solution hydroalcoolique

### À SAVOIR

		
<b>Si vous portez des lunettes :</b> la barrette métallique doit adhérer au nez et aux pommettes, posez vos lunettes sur la barrette	Si vous avez de la <b>buée</b> sur vos lunettes, c'est que le masque est <b>mal positionné</b>	<b>Si vous avez faim ou soif :</b> attraper votre masque par les élastiques au niveau des oreilles, le maintenir loin du visage et le poser sans le toucher sur une <b>surface désinfectée</b>

### À BANNIR

		
Porter son masque <b>sous le nez</b>	Avoir le <b>menton découvert</b>	<b>Réutiliser</b> son masque après l'avoir enlevé
		
Mettre son masque en <b>collier</b>	<b>Toucher</b> son masque	

### INDISPENSABLE

-  Retirer le masque par les **élastiques**
-  Retirer le masque **s'il est humide**
-  Jeter le masque tel quel dans la poubelle

### 3 types de masques

-   
**En tissu :** lavable à 60° pendant 30 min après chaque utilisation
-   
**Chirurgical :** à usage unique
-   
**Médical, dit bec de canard** (type FFP1, FFP2) : réservé au personnel médical

### LES BASIQUES

	
<b>Port des équipements</b>	<b>Se laver les mains</b> avant et après chaque action
	
<b>Ne pas porter un masque plus de 4 heures</b>	<b>Gestes barrière !</b> à appliquer avant tout





# PORT DES GANTS



## À SAVOIR



Les gants ne sont pas une armure infranchissable contre le coronavirus et ne dispensent pas de l'application des autres mesures barrière

- ! Le port de gants à l'extérieur ne garantit pas l'absence de contamination
- ! Être très vigilant quand on porte des gants car on est souvent moins prudent dans ses contacts



## GESTES À BANNIR



Utiliser plus d'une fois une paire de gants



Se serrer la main avec des gants en pensant être protégé



Se toucher le visage avec les gants



## 5 ÉTAPES POUR RETIRER SES GANTS

1



Saisir l'extérieur du gant au niveau du poignet, sans toucher la peau. Le retirer doucement.

2



Le mettre en boule dans l'autre main.

3



Placer le doigt sous l'autre gant au niveau du poignet sans toucher l'extérieur du gant.

4



Le retirer délicatement en veillant bien à ce que le 1<sup>er</sup> gant reste au fond du 2<sup>e</sup>... Placer le tout dans la poubelle.

5



Se laver les mains à nouveau avec du savon liquide



## INDISPENSABLE

Au quotidien, se laver les mains régulièrement protège mieux que porter des gants

## LES BASIQUES



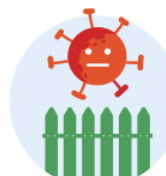
Se laver les mains avant de mettre ses gants



Respecter les étapes pour mettre et retirer ses gants



Se laver les mains après avoir retiré les gants



Gestes barrière! à appliquer avant tout



Port des équipements



Gel hydroalcoolique si pas de point d'eau



# LE NETTOYAGE

## À SAVOIR



✓ **Désinfecter** les surfaces les plus souvent utilisées



✓ **Consulter les Fiches de Données de Sécurité** afin d'utiliser les équipements adaptés



✓ **Vérifier la date limite d'utilisation** des produits



✓ **Utiliser les détergents désinfectants** norme EN 14476 ou l'eau de Javel 0,5 % \*



✓ **Utiliser les lingettes désinfectantes** sur des petites surfaces peu souillées



## À BANNIR



Aspirateurs



Vaporisateurs



Aérosols

*Qui soufflent et mettent les particules en suspension...*

## NETTOYER LES SURFACES

De préférence, **nettoyer en une seule étape avec un détergent désinfectant** (norme EN 14476). En cas d'impossibilité, les 5 étapes à suivre :

1



**Nettoyer les surfaces et sols** avec un bandeau de lavage imprégné d'un **produit détergent**.

2



**Rincer à l'eau claire** avec un autre bandeau de lavage.

3



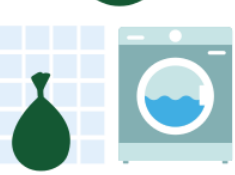
Laisser un **temps de séchage** suffisant.

4



**Désinfecter** avec un **bandeau de lavage propre** imprégné de produit désinfectant.

5



**Jeter les déchets** dans un sac fermé. **Laver les bandeaux** à 60°C pendant 30 minutes.



## INDISPENSABLE

Travailler du plus loin au plus près ou du haut vers le bas sans repasser sur la surface désinfectée

Ne pas assécher les surfaces traitées

Respecter le temps de contact du produit pour s'assurer de la bonne désinfection

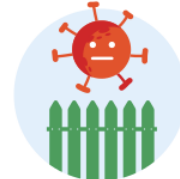
## LES BASIQUES



**Port des équipements**



**Se laver les mains** avant et après chaque action



**Gestes barrière !** à appliquer avant tout



**Aérer l'espace** 10 minutes minimum



**Désinfecter** les sanitaires et points de contact le plus régulièrement possible



**Gel hydroalcoolique** si pas de point d'eau



\* Respecter les précautions d'usage.





## Engagement des familles

*(A retourner signé avant le retour de mon enfant dans l'établissement)*

Je soussigné.....  
parent de .....  
en classe de ..... reconnais avoir pris connaissance du protocole sanitaire mis en place pour le retour progressif des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et en accepte l'ensemble.

Le : ...../05/ 2020 à .....

Signature

La restauration au self est fermée jusqu'à nouvel ordre. Seuls les panier-repas sont autorisés.

Le respect des mesures physiques de distanciation s'applique dans tous les contextes et tous les espaces : les temps de passage, la circulation, la distribution des repas. La gestion des matériels collectifs est donc adaptée pour limiter les contacts.

L'accès aux salles de panier-repas est soumis aux conditions suivantes :

- Lavage des mains avant et après chaque repas.
- Utilisation des micro-ondes interdite.
- Utilisation des réfrigérateurs interdite.
- Utilisation des fontaines à eau interdite.
- Utilisation des distributeurs automatiques de boissons et confiseries interdite
- Les parents d'élèves assurent eux-mêmes la concoction des repas et assument, de ce fait la qualité intrinsèque des préparations.
- Les parents d'élèves s'engagent à conditionner le repas dans des boîtes comportant distinctement le nom, le prénom, la classe de l'enfant.
- Les boîtes transportant le repas ne sont pas lavées par l'établissement. A la fin du repas l'élève les remporte dans son cartable, la famille en assure le nettoyage.
- Les parents d'élèves assument les conséquences dommageables d'un non-respect de la chaîne du froid.
- Les parents d'élèves s'engagent à payer le service de panier-repas de l'établissement (voir règlement financier).

La responsabilité de l'établissement ne saurait être mise en cause du fait des conséquences de la consommation des préparations élaborées par les parents, sous leur seule et unique responsabilité. Les parents renoncent donc expressément à toute mise en cause de l'établissement pour cette raison. L'acceptation de cette clause est un élément essentiel et déterminant dans la conclusion de la convention.

Engagement de la famille à retourner signé et daté :

A la demande expresse de M. et/ou Mme ....., parent(s) de(s) l'élève(s) dont le(s) nom(s) suive(nt), il est demandé le bénéfice du service dénommé « panier-repas » pour la période du 18 mai 2020 au 29 mai 2020.

Le : ...../05/ 2020 à .....

Signature